



25 avenue Tony Garnier  
CS 90627  
69366 LYON CEDEX 07 FRANCE

Bureau de la Directrice

Tél. : +33 4 72 73 85 77  
Mél : Director@iarc.who.int  
<https://www.iarc.who.int>

Madame Danièle Bovin  
Présidente  
Les Citoyens Eclairés  
18 rue Larnicol  
56600 Lanester  
France

Réf. : RC/46/1

Lyon le 17 février, 2026

Madame,

Je vous remercie pour votre courrier du 4 février 2026.

Les champs électromagnétiques (CEM) de radiofréquences (Radiofrequency electromagnetic fields (RF-EMF)) ont été classés par les Monographies du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) comme « peut-être cancérogènes pour l'Homme » (Groupe 2B), sur la base d'indications « limitées » pour le gliome et le neurinome acoustique. Les champs électromagnétiques dits très basse fréquence (ELF-MF) ont été classés comme « peut-être cancérogènes pour l'Homme » (Groupe 2B), sur la base d'indications « limitées » pour la leucémie chez l'enfant.

Vous trouverez plus d'informations dans le Volume 102 des Monographies du CIRC, consacré aux rayonnements non ionisants (Part 2: Radiofrequency Electromagnetic Fields (RF-EMF)) au lien suivant (uniquement disponible en anglais) : <https://publications.iarc.fr/Book-And-Report-Series/Iarc-Monographs-On-The-Identification-Of-Carcinogenic-Hazards-To-Humans/Non-ionizing-Radiation-Part-2-Radiofrequency-Electromagnetic-Fields-2013>. Les données épidémiologiques sont résumées dans la section 2 de ce volume.

Par ailleurs, le Groupe Consultatif chargé de recommander des priorités pour les Monographies du CIRC pour 2025-2029 s'est réuni en mars 2024 et a recommandé la réévaluation des champs électromagnétiques de radiofréquences (RF-EMF) dans un délai de 5 ans, en leur attribuant un niveau de priorité « élevé ». En effet, l'identification de nouvelles indications de cancer chez l'humain et chez l'animal justifient une réévaluation de la classification. Nos réunions sont annoncées environ un an à l'avance sur notre site Web à l'adresse : <https://monographs.iarc.fr/iarc-monographs-meetings/>.

Suite à la réunion du Groupe Consultatif de 2024, les champs électromagnétiques dits très basse fréquence (ELF-MF) n'ont quant à eux pas reçu de recommandation pour une réévaluation prochaine, malgré leur nomination préalable (« no priority »). Le rapport complet du Groupe Consultatif est accessible sur notre site internet (uniquement disponible en anglais) : <https://monographs.iarc.who.int/fr/news-events/recommandations-du-groupe-consultatif-sur-les-priorites-des-monographies-du-circ-pour-2025-2029/>.

Une traduction en français de l'article résumant les conclusions de cette réunion, paru dans la revue The Lancet Oncology, est disponible sur le site du Centre Léon Bérard au lien suivant : <https://www.cancer-environnement.fr/fiches/publications-du-circ/recommandations-2024-du-groupe-consultatif-sur-les-priorites-des-monographies-du-circ/>.

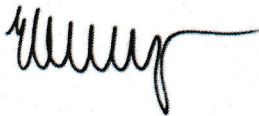
Si vous souhaitez nommer un agent pour être considéré par un prochain groupe de travail des Monographies du CIRC, nous vous invitons à le proposer via notre site, dans un formulaire accessible à cette adresse : <https://monographs.iarc.who.int/information-on-nominations/>.

Il convient de souligner que le programme des Monographies du CIRC évalue la cancérogénicité et donne une classification globale aux agents cancérogènes. Le CIRC est un centre de recherche qui évalue les données sur les causes du cancer, mais qui ne délivre pas de recommandations sanitaires. Les agences de santé et de réglementation prennent en considération les évaluations du CIRC dans leurs recommandations pour éviter l'exposition à des agents potentiellement cancérogènes. Le CIRC n'émet pas de recommandations en termes de réglementation, de législation ou d'interventions de santé publique, qui demeurent la responsabilité des gouvernements et d'autres organisations internationales. Vous trouverez plus d'informations sur le rôle des Monographies du CIRC dans notre [FAQ](#).

Pour finir, nous souhaitons également insister sur le fait que le financement du programme des Monographies du CIRC paraît incertain au-delà des prochains mois. Notre priorité est d'obtenir le financement nécessaire au fonctionnement du programme avant de pouvoir nous engager dans l'évaluation de nouveaux agents.

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez aux Monographies du CIRC.

Veillez agréer, Madame, les assurances de ma sincère considération.



Elisabete Weiderpass  
Directrice